

FINANCIÈRE  
DES AVOCATS



**ÉCONOMISEZ 10 %  
SUR LES TAUX!**

Partez-vous bientôt en voyage?

N'oubliez pas de mettre de  
l'assurance voyage dans vos bagages!

 **Manuvie**

Régimes établis par

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS et  
LA NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCE.



## Assurance voyage pour les Canadiens voyageant à l'extérieur de leur province

Vous rendez-vous aux États-Unis pour un voyage d'affaires d'un jour ou deux? Peut-être prévoyez-vous explorer une région côtière du Canada, les Caraïbes ou un pays outre-mer? L'assurance voyage de la Financière des avocats pour les Canadiens voyageant à l'extérieur de leur province vous permet de vous prémunir contre les coûts que peuvent entraîner les situations urgentes imprévues durant votre voyage.

### Choisissez le régime qui vous convient le mieux :

**Les régimes d'assurance Voyage unique couvrent un seul voyage pour le nombre de jours souscrit. Aucune limite d'âge.**

**Régime Soins médicaux d'urgence.** Procure une couverture en cas d'urgence médicale imprévue.

**Régime Tous risques.** Procure plusieurs garanties dans un même régime : Soins médicaux d'urgence, Annulation de voyage et Interruption de voyage, Bagages perdus, endommagés ou retardés, Accident de vol et Accident de voyage.

**Régime Voyage au Canada.** Si vos voyages se limitent au Canada, ce régime offre une assurance Soins médicaux d'urgence à des taux 50 % moins élevés que ceux normalement exigés pour le régime Soins médicaux d'urgence – Voyage unique.

**Garantie Annulation et interruption de voyage.** Peut être souscrite dans le cadre du régime Tous risques ou séparément.

**Les régimes Voyages multiples offrent la même couverture que le régime Voyage unique, mais vous protègent pour tous les voyages que vous effectuerez dans une période de 12 mois – une option souvent plus abordable que deux régimes Voyage unique. Aucune limite d'âge.**

**Régime Soins médicaux d'urgence.** Ce régime procure une assurance Soins médicaux d'urgence avec options de couverture d'une durée de 4, 10, 18, 30 ou 60 jours.

**Régime Tous risques.** Ce régime procure plusieurs garanties dans un même régime avec options de couverture d'une durée de 4, 10, 18 ou 30 jours.

**Les garanties\* qui vous sont offertes sont les suivantes :**

**Soins médicaux d'urgence.** La garantie offre une couverture des frais jusqu'à concurrence de 10 000 000 \$ en cas d'urgence médicale imprévue durant votre voyage.

**Annulation de voyage et Interruption de voyage.**

Offerte dans le cadre d'une garantie autonome, ou des régimes Voyage unique Tous risques ou Voyages multiples Tous risques, cette assurance couvre le montant souscrit si vous devez annuler ou interrompre votre voyage en raison d'un événement couvert.

**Bagages perdus, endommagés ou retardés\*\*.**

La garantie prévoit un remboursement pour les bagages perdus, endommagés ou retardés.

**Accident de vol\*\*.** La garantie offre une couverture de 100 000 \$ en cas de décès ou de double mutilation, ou une couverture de 50 000 \$ dans le cas d'une mutilation simple.

**Accident de voyage\*\*.** La garantie offre une couverture de 50 000 \$ en cas de décès ou de double mutilation, ou une couverture de 25 000 \$ dans le cas d'une mutilation simple.

### **Et vous pouvez payer moins cher\* ...**

- Franchises permettant d'obtenir une réduction de 15 % à 50 %
- Rabais de 50 % lorsque le voyage se déroule au Canada
- Couverture familiale (inclut les parents et les grands-parents jusqu'à l'âge de 59 ans, et leurs enfants ou petits-enfants)
- Rabais de 5 % pour le compagnon de voyage



## Assurance voyage pour étudiants

Que vous soyez un étudiant canadien, loin de chez vous ou un étudiant étranger au Canada, les frais médicaux peuvent coûter cher. Mais l'assurance voyage pour étudiants peut vous aider à vous protéger de plusieurs des frais liés aux soins de santé.

### Régime pour étudiants

**Garantie Soins médicaux urgents et non urgents\***. La garantie couvre les frais jusqu'à concurrence d'un montant global de 2 000 000 \$ pour les risques couverts.

La **Garantie Soins médicaux non urgents** inclut ce qui suit :

- Frais hospitaliers
- Soins d'un médecin
- Transport par ambulance jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- Soins dentaires d'urgence
- Remboursement des frais de scolarité jusqu'à concurrence de 5 000 \$, entre autres

La **Garantie Soins médicaux non urgents** inclut ce qui suit :

- Prestation de maternité – jusqu'à concurrence de 8 000 \$
- Examen de la vue – un examen de la vue par année
- Examen médical annuel – un examen par année, jusqu'à concurrence de 100 \$

### Assurance décès et mutilation accidentels.

- Couverture de 10 000 \$ en cas de décès ou de mutilation accidentels.



## Assurance voyage pour les visiteurs au Canada

Avez-vous des amis ou des membres de la famille qui viendront séjourner chez vous? Vos invités sont-ils protégés par une assurance durant leur séjour ici? Les visiteurs peuvent souscrire l'assurance voyage Visiteurs au Canada avant leur départ de la maison ou dès leur arrivée au Canada.

### Des options de régimes et de garanties\* vous offrant plus de choix.

**Régime Voyage unique.** Procure une assurance Soins médicaux d'urgence pour un seul voyage et pour le nombre de jours choisi à la souscription.

**Garantie Accident de voyage.** Comprise à la souscription de la garantie Soins médicaux d'urgence, elle offre une couverture pouvant aller jusqu'à 50 000 \$ en cas de blessure ou de décès attribuable à un accident.

**Assurance facultative Interruption de voyage.** Garantie facultative qui couvre la partie prépayée et non remboursable ni transférable du voyage dans le cas où celui-ci serait interrompu en raison d'un événement couvert et que le retour dans le pays de résidence est nécessaire.

\*Des conditions, des restrictions et des exclusions s'appliquent. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les dispositions contractuelles.

\*\* Assurance offerte au titre des régimes Voyage unique ou Voyages multiples Tous risques.

Pour obtenir une soumission gratuite ou de plus amples renseignements, composez le **1 888 353-3345**

ou faites une demande en ligne :

**[https://hermes.manulife.com/can/affinity/travel/travel.nsf/public/cbia\\_fr](https://hermes.manulife.com/can/affinity/travel/travel.nsf/public/cbia_fr)**

Ce programme est parrainé par :



Financière des avocats est une marque de commerce de l'AABC

 **Manuvie**

**La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et La Nord-américaine, première compagnie d'assurance**, filiale en propriété exclusive de Manuvie.

Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. © La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2017. Tous droits réservés.

Manuvie, P.O. Box 670, Stn Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4B8.

Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse **Manuvie.com/accessibilite** pour obtenir de plus amples renseignements.